



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE

PROCES VERBAL COMMISSION DEPARTEMENTALE JEUNES REUNION DU 14 septembre 2020 à QUIMPER

Membres présents : Max Gouès, Gilbert Le Gall, Lydie Le Lay, Denis Le Dez et Jacques L'Hour.

Excusés : Jean Pierre Héréus et Alain Quéau.

Invité excusé : Jérémy Laot.

Réunion à Quimper ouverture de séance à 17h00.

1° Courriers :

Passage en revue de tous les courriers et courriels reçus depuis le 10/09.

2° Coupe Gambardella Crédit Agricole :

Après vérification des résultats du 1^{er} tour, la commission procède au tirage au sort intégral des 11 matches du 2^{ème} tour, c'est-à-dire pas de zone géographique.

Tirage District 29					
Nb Matches	N°AFF	Club Recevant	/	N°AFF	Club visiteur
1	580840	LE RELECQ KERH FC	/	501981	DOUARNENEZ STELLA MARIS
2	518440	AM ERGUE GABERIC	/	553795	GJ CORSEN
3	541313	PONT LABBE FC	/	501889	CARHAIX DC
4	501890	TREGUNC US	/	502347	VGA BOHARS
5	502311	PLOUVORN AG	/	548917	QUIMPER PENHARS
6	590153	QUIMPER US	/	515688	QUIMPERLE FC
7	502016	EA ST RENAN	/	547043	LANDERNEAU FC
8	502015	ERGUE GABERIC PAOT DISP	/	522934	GUIPAVAS AL COATAUDON
9	500477	BREST ST LAURENT	/	549519	RC LESNEVEN
10	501927	FOUESNANT US	/	500019	BREST AS
11	502015	GUIPAVAS GDR	/	502397	PLOUZANE AC

Le tirage est transmis aux services de la ligue à 17h42.

3° Championnats à 11 :

Des ajustements sont encore faits en fonction des demandes des clubs ou groupements de plus en plus au dernier moment... Et il y en aura sans doute d'autres.

Il est demandé à chaque membre d'analyser les règlements afin d'apporter les modifications nécessaires à ce début de saison au plus vite.



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

4° Foot à 8 ou 7 :

Comme déjà évoqué lors de la réunion du 10/09, le foot à 7 pour les U17 est abandonné par manque de participants.

En foot à 8 U15, sont constitués 2 groupes géographiques de 5 et 6 équipes avec matches aller/retour. Les dates sont déjà prévues au calendrier.

5° Ententes, groupements :

1. Groupements : tout semble clair sauf voir point 4.
2. Ententes : la commission déplore la négligence de certaines à transmettre le document officiel de demande d'entente qui est à remplir consciencieusement quant aux effectifs de chaque club.
3. Rappel sera fait à ces ententes qui ne sont pas en règle, elles ne sont pas nombreuses.
4. La ligue a autorisé des ententes entre un club et un groupement au dernier niveau des championnats concernés sans montée possible : **le club en dehors du groupement en est le gérant.** (règlements LBF du Championnat de Bretagne Jeunes article 4 paragraphe 5 alinéa c)

5. Une entente non enregistrée n'a pas accès à la FMI.

Clôture de la séance à 18h45 :
Prochaine réunion : définir

Le Secrétaire de la commission
G. LE GALL

Le Président de la commission
M. GOUES